

Bonsoir à toutes et à tous,

Après la *Voie Verte des Gaves* (Lourdes<->Pierrefitte-Nestalas), une deuxième voie cyclable pénétrante est en gestation. Le projet de la **VOIE VERTE DES NESTES** (Lannemezan<->Arreau) avance sûrement. Les clubs locaux de Lannemezan et de Sarrancolin se sont déjà investis fortement depuis 2 à 3 ans, et suivent de très près l'état d'avancement du dossier. Aujourd'hui, une consultation est lancée par le Cabinet d'études Artélia. Les cyclistes sont bien entendu les premiers concernés par cet aménagement structurant, pour des raisons évidentes de sécurité et de confort. C'est pourquoi, il nous appartient de nous mobiliser, toutes et tous, pour "pousser à la roue". Je vous invite (incite) donc à donner votre avis comme indiqué dans le message ci-après, et à diffuser largement cette enquête auprès de vos proches, vos amis, ...

**Nous comptons sur vous ! Merci d'avance.**

A+

Jean-Jacques CASSOU

Président du Comité départemental des Hautes-Pyrénées

+++++

Bonjour à tous,

Le cabinet Artélia en charge de l'étude mène une concertation auprès de la population, cyclistes et autres, afin de recueillir les avis sur ce projet que nous défendons depuis plus de deux ans. A cet effet je vous communique le document ci-joint qui réunit les éléments de ce projet.

Je vous invite à le diffuser largement autour de vous (membres des clubs, amis, tous utilisateurs potentiels, VTT, marcheurs, joggeurs etc....) afin que le cabinet et les élus mesurent l'engouement et l'impact de ce projet.

Je vous propose sur ce mois d'Aout :

-soit de donner un avis sur les registres papiers situés : au château Séguret à Arreau, au PETR des Nestes à Labarthe, à l'Office Tourisme à Labarthe, à la CC Nestès Barousse à Sarp

-soit d'accéder au registre numérique par ce lien [accueil@paysdesnestes.fr](mailto:accueil@paysdesnestes.fr)

Ce travail de large diffusion nous appartient aussi, en complément de la presse et des radios locales

Les messages forts sur la sécurité, l'urgence, le développement touristique etc. seront bienvenus.

Amicalement

**PS plusieurs membres d'une même famille peuvent donner leur avis papier ou numérique**

## La « voie verte » en bref !

### Communes traversées

Lannemezan, Avezac-Prat-Lahitte, La Barthe-de-Nesté, Izaux, Lortet, Hèches, Sarrancolin, Beyrède-Jumet, Camous, Fréchet-Aure, Arreau

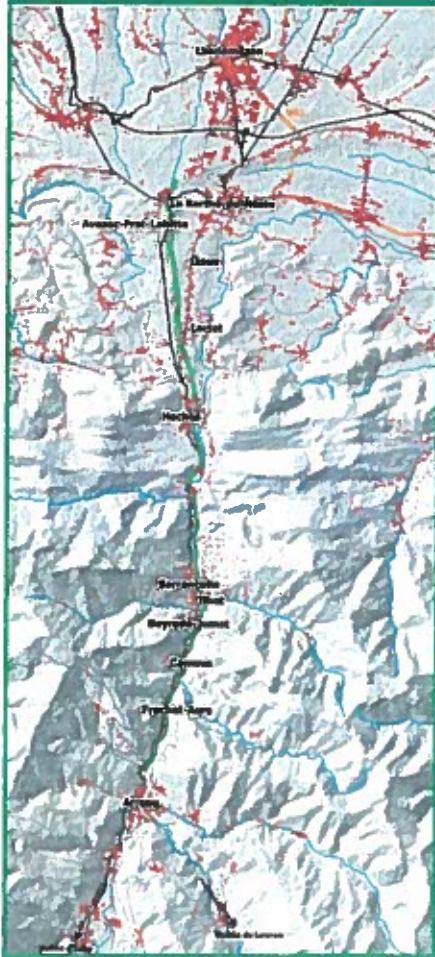
### Tronçons de la voie ferrée

1. La section entre les communes d'Avezac et de Sarrancolin, d'une longueur de 14 km, bien que non circulée, est toujours ouverte administrativement. Préalablement à la mise à disposition des emprises foncières de cette section de ligne, elle devra faire l'objet d'une procédure de fermeture de ligne.
2. La section de ligne Sarrancolin - Arreau, d'une longueur de 8 km a été déclassée par décret ministériel en 1992. Les emprises de cette section de ligne figurent dans le domaine privé de SNCF-Réseau. Comme cette section appartient à SNCF Réseau, elle peut être mise à disposition par le biais d'un bail.

### Continuités et liaisons envisageables

Plusieurs itinéraires sont connus et pourront permettre des continuités de la voie-verte avec les autres projets existants ou en émergence, tels que :

- La véloroute VB1 reliant la côte Atlantique à celle de la Méditerranée, traverse le territoire du PETR,
- La véloroute Vallée de la Baïse VB2, actuellement en cours de création, doit rejoindre, à terme, le Gers.
- La continuité piétonne-cycle le long de Neste d'Aure à préserver,
- La continuité piétonne-cycle le long de Neste du Louron à créer,
- 3 itinéraires cyclables sur la Communauté des Communes Neste-Barousse au départ de Tuzaguet,



## LA « VOIE VERTE », UN ESPACE PUBLIC INTERCOMMUNAL



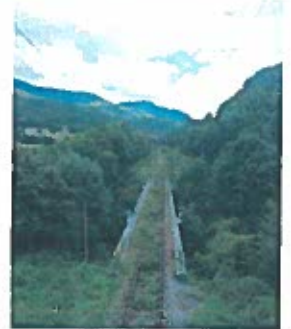
Le futur aménagement consiste en la mise en place d'une voie verte, offrant un itinéraire de mobilité douce et un espace public. Véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés, elle offrira :

- un itinéraire hors trafic motorisé, sûr et efficace et accessible à tous,
- un lieu de rencontre, de détente et de loisirs pouvant accueillir diverses animations ponctuelles ou divers équipements sportifs, ludiques et de repos.

**PLUS QU'UN SIMPLE AXE DE DÉPLACEMENT, LA VOIE VERTE METTRA EN SCÈNE ET FAVORISERA L'ACCÈS AUX PAYSAGES DU PAYS DES NESTÉS ET CONSTITUERA UN NOUVEL ESPACE PUBLIC À L'ÉCHELLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE.**

## LA RÉUTILISATION DE L'EMPRISE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Abandonnée depuis les années 2004 (fin du trafic Frêt), l'ancienne voie ferrée Avezac-Arreau est toujours propriété de SNCF-Réseaux. Aujourd'hui, cette emprise ferroviaire constitue donc une réelle opportunité d'aménagement et de mise en valeur d'un foncier inexploité. La voie s'inscrit donc sur un linéaire de 21 km.



## LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE EN COURS

- Etudier l'emprise du projet, les besoins et définir les publics concernés,
- Définir les continuités possibles de cette emprise,
- Accompagner la faisabilité administrative et juridique,
- Définir la faisabilité environnementale,
- Donner une visibilité technique et opérationnelle au projet,



### Les attentes et besoins

Mobilités, urbains, paysagers, touristiques, économiques, environnementaux, patrimoniaux, ...

### Etat des lieux de la voie ferrée

Analyse foncière et usages, analyse technique, analyse administrative, ...

Définition du projet  
Les scénarios envisagés  
La solution préférentielle  
Le projet détaillé  
et ses impacts

## UNE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Le PETR, dans le cadre de l'élaboration du projet, a pris contact avec les acteurs locaux : communes, EPCI, offices de tourisme, syndicats, associations locales pouvant être concernés par le projet, usagers actuels et futurs. Elle associe également tout au long de la démarche les différents partenaires : services de l'Etat, Conseil départemental, Conseil Régional, ADEME, HPT, SNCF, RTE, CACG, ...

## UNE CONCERTATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

L'objectif est de recueillir les attentes des habitants et des usagers, de faciliter le dialogue entre les différentes personnes impliquées pour enrichir le projet.

Un registre au format papier est ouvert du 1er juillet au 31 août, disponible au siège du PETR et aux sièges des trois Communautés de communes (CCPL, CCAL et CCNE). Il vous offrira la possibilité de faire connaître vos pratiques actuelles de mobilité douce (à pied, à vélo, à trottinette...) et d'exprimer votre point de vue sur le projet de voie verte.

Pour permettre l'implication du plus grand nombre, il est aussi possible de participer en ligne sur la plateforme de concertation numérique [accueil@paysdesnestés.fr](mailto:accueil@paysdesnestés.fr)

Les observations, remarques et participations vont alimenter les échanges au sein des temps d'échanges organisés lors du Pyrénées Bike Festival (du 11 au 13 septembre 2020) et la Semaine de la Mobilité (du 16 au 22 septembre 2020).

En savoir plus

<https://www.paysdesnestés.fr/voie-verte/>



**Prenez la parole pour votre voie**